

■ **Enigma SA, en liquidation**, à Genève, création, production, fabrication et commercialisation, etc. (FOSC du 03.12.2002, p. 5). Bertolletti Daniele, de et à Saint-Blaise, est membre du conseil d'administration avec signature collective à deux. La situation légale étant rétablie conformément à l'art. 708 CO, la dissolution de la société est révoquée en vertu de l'art. 86 al. 3 ORC. Par conséquent, sa raison sociale redevient: **Enigma SA**. Les administrateurs Bulgari Gianni, président, et Mauris Christian, secrétaire, ne sont plus liquidateurs.  
Journal no 13364 du 16.12.2002  
(00783712 / CH-660.0.514.996-1)